

*Communiqué de presse conjoint*

## **Bornes de rechargement pour véhicules électriques – « ORES Mobilité »**

### **Inauguration d'une borne de recharge électrique à Jodoigne**

Jodoigne – 7 octobre 2016

***La ville de Jodoigne et ORES inaugurent aujourd'hui une borne de rechargement pour véhicules électriques installée en voirie publique.***

La ville de Jodoigne, en tant que commune pilote, a signé une convention avec ORES et a bénéficié de l'installation gratuite complète de la borne tant l'équipement, le branchement au réseau que l'aménagement physique des emplacements de parking. Cette installation participe à développer le service à la population en matière de mobilité durable. Plus le réseau de rechargement est dense et pratique, plus les utilisateurs de véhicules électriques peuvent gérer leur déplacement et l'autonomie de leur batterie. Il est donc important que les autorités publiques participent à ce développement du réseau de rechargement.

Ce projet s'inscrit dans un développement global de services à la population pour la mobilité alternative. À Jodoigne, outre l'attention aux véhicules électriques, notons les 3 tout nouveaux aménagements pour les piétons et cyclistes : le nouveau tronçon du RAVel rue de Septembre, le bi-banbe béton rue du Baty (Lathuy) ou l'aménagement la semaine prochaine de la rue de la Villa Romaine entre Saint-Jean-Geest et Jodoigne. Ceci, dans un souci d'améliorer l'accessibilité de la Ville à vélo et de développer le réseau cyclable vers Jodoigne et entre les villages correspondant au balisage point nœud provincial.

Au niveau pratique, la borne de rechargement installée à Jodoigne est située entre le parking Pré Pastur et le Château Pastur et permet de recharger deux véhicules électriques à la fois. La position centrale de la borne, à proximité des commerces, des offres HORECA, des activités culturelles (cinéma, bibliothèque, maison du tourisme,...) permet de combiner rechargement et activités utiles.

La borne permet une recharge semi-rapide ou lente au prix de 1€ par demi-heure. Il faut environ 2 à 3h pour une recharge complète du véhicule en recharge « semi-rapide », mais 1/2h à 1h de rechargement permet d'assurer le maintien de l'autonomie du véhicule. La borne est activée soit par SMS soit via une application Smartphone. Un call center est à disposition des utilisateurs 078/15.61.81.

Depuis sa mise en fonction cet été, malgré qu'elle n'ait pas encore fait l'objet de publicité spécifique, la borne a déjà compté une vingtaine de rechargements et 8 utilisateurs différents.

En tant que gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel, ORES entend soutenir les communes et autres partenaires intéressés par la mobilité durable. Le service « ORES Mobilité » vise à promouvoir l'installation de bornes de rechargement tant pour les véhicules électriques que pour les véhicules au gaz naturel comprimé (CNG), notamment en facilitant les démarches de raccordement au réseau de distribution pour tout opérateur intéressé. Grâce à cette collaboration, les communes peuvent encourager les usagers de la route à choisir des véhicules plus respectueux de l'environnement et à devenir acteur d'une mobilité plus douce.

Dans le cadre de la convention avec ORES, la Ville bénéficie du service complet proposé par ORES:

- Un accompagnement dans le choix de l'emplacement de la ou des borne(s).
- L'installation des bornes, en ce compris le raccordement, l'aménagement des abords
- Un service de télésurveillance des bornes – via le dispatching central d'ORES – afin de garantir un fonctionnement optimal.
- Un système de paiement simple, basé sur l'envoi de SMS, qui permet de garantir l'accès à la borne à tous les conducteurs de véhicules électriques, y compris en provenance de pays étrangers.
- Les travaux de maintenance préventive et corrective sur les bornes installées.

En 2015, ORES a installé sept bornes électriques dans les communes de Gosselies, Waterloo, Nivelles, Jurbise, Neufchâteau, Saint-Vith et Dinant. Depuis le début 2016, douze nouvelles bornes ont été installées à Arlon, Chapelle-lez-Herlaimont, Eupen, Flobecq, Frameries, La Hulpe, Libramont, Jodoigne, Marche-en-Famenne, Tubize, Malmedy et Saint-Ghislain.

La Ville de Jodoigne a décidé de participer à l'appel à projet provincial visant la subsidiation des communes pour l'acquisition et le raccordement d'une nouvelle borne de rechargement de véhicules électriques. Un devis a été demandé à ORES et nous espérons pouvoir en 2017 continuer la collaboration commencée avec l'installation d'une seconde borne (prévue normalement sur le parking du Hall sportif).

Dernière information, ce dimanche, la fête de l'environnement mettra à l'honneur tous les domaines de l'environnement développés à Jodoigne : promotion de la borne pour véhicules électriques bien sûr mais aussi circuits à vélo, atelier de réparation de vélos, bourse aux vélos d'occasion, test de vélos électriques, activités nature, sensibilisation à la rivière...



Ville de Jodoigne, service environnement : **Bénédicte Maréchal** 010/81.99.93 – [environnement@jodoigne.be](mailto:environnement@jodoigne.be)



ORES service communication : 071/91.18.01  
Porte-parole : **Jean-Michel Brebant** 0479/97.22.81